

L'exportation de notre littérature : un échec?

André Vanasse

Numéro 58, été 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38242ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vanasse, A. (1990). L'exportation de notre littérature : un échec? *Lettres québécoises*, (58), 7–10.



L'exportation de notre littérature : un échec?

DOSSIER
André Vanasse

Qu'en est-il de l'exportation de la littérature québécoise à l'heure où le

Québec vise de plus en plus à s'imposer sur les marchés

internationaux ?

Le Québec et l'industrie du livre Pour se faire une plus juste idée de la situation de l'édition au Québec, rappelons un principe, énoncé il y a quelques années par l'UNESCO selon lequel il est impossible pour un pays de moins de dix millions d'habitants de rentabiliser ses maisons d'édition et plus particulièrement celles qui œuvrent dans le secteur culturel. On comprendra qu'avec ses six millions d'habitants, le Québec peut d'autant moins faire des malheurs sur le marché international qu'il arrive à peine à tirer son épingle du jeu sur son propre territoire. Selon un rapport publié par Statistique Canada¹ en 1985-1986, l'estimation du marché intérieur du livre pour la langue française au Canada s'établissait comme suit : 90,8 millions de dollars de ventes de livres «fabriqués au Canada» contre 169,3 millions importés au pays. **Cela signifie en clair que 65% des livres**

achetés par les Québécois ont été imprimés à

l'extérieur du pays. Consolons-nous : nous progressons constamment puisque, en 1983, nous n'achetions que 30% des livres imprimés au Québec. Et si l'on se fie aux statistiques incomplètes pour l'année 1986-1987, il se pourrait que nous ayons grugé encore une partie du marché. Les chiffres révèlent que nous sommes passés d'un chiffre de ventes de 90,8 millions à 104,6 millions de dollars, une progression de près de 11 %. L'augmentation du coût de la vie étant de l'ordre de 4%, on peut en induire — compte tenu du fait que

Statistique Canada n'était pas en mesure de fournir le chiffre de l'importation — que nous aurions accaparé entre 4 à 7 % du marché, ce qui serait énorme. Quoi qu'il en soit, **la situation**

est anormale car il est choquant de constater qu'un pays comme le nôtre n'est pas maître de sa propre culture.

Cela dit, le Canada anglais est dans une situation encore plus difficile que le Québec par rapport aux nations dominantes. Les deux collectivités doivent se mesurer à des géants qui n'ont vraiment pas l'intention de se faire damer le pion. De fait, le Canada anglais parvient moins bien que nous à endiguer le flot des importations. Toujours selon Statistique Canada, plus de trois livres sur quatre vendus au Canada anglais en 1985-1986 sont produits par des éditeurs étrangers (255,6 millions de livres produits au Canada contre 889,3 millions de livres importés). La situation est d'autant plus critique pour les Canadiens anglais que, sur les cinquante grandes maisons d'édition canadiennes qui avaient un chiffre d'affaires de plus de 1 million de dollars, exactement la moitié d'entre elles étaient contrôlées par des compagnies étrangères. Le Québec, quant à lui, se tire beaucoup mieux d'affaire puisque, sur les vingt grandes maisons québécoises qui ont un chiffre d'affaires qui dépasse le million de dollars, trois seulement sont possédées par des intérêts étrangers.

L'exportation de notre littérature Ce tableau du marché intérieur brossé, je reviens à la question qui nous préoccupe : qu'en est-il de l'exportation de la littérature québécoise à l'heure où le Québec vise de plus en plus à s'imposer sur les marchés internationaux ?

Ma réponse sera laconique : nous en sommes aux balbutiements, sinon au point mort. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le livre québécois exporté à l'étranger ne constitue que 3% de notre chiffre d'affaires ! De plus, il ne faut pas oublier que ces statistiques touchent les livres toutes catégories. Est-il nécessaire de dire que le littéraire n'y occupe pas la première place bien que la littérature pour la jeunesse ait réussi des percées assez prometteuses ? Exporter des livres est une opération délicate. Le gouvernement du Québec a cru, au cours des années soixante et soixante-dix, qu'il suffisait d'arriver avec un cargo de livres pour que le tour soit joué. On a perdu des millions de dollars dans des opérations de ce genre. **Pendant**

des années, des livres ont croupi dans les sous-sol de

France parce qu'il n'y avait aucun acheteur désireux de se

les procurer. Le gouvernement du Québec n'avait apparemment pas compris que, pour atteindre le lecteur, le livre a besoin d'appareils de distribution et de diffusion, de même que d'instances de consécration — comme la grande presse et la presse spécialisée — pour en assurer le processus de légitimation. Qu'on ait cru que, en plaçant des livres dans une librairie², on assurerait la diffusion de la littérature québécoise, c'était faire preuve de beaucoup de naïveté. Les résultats, évidemment, ont été lamentables.

Imposer un auteur à l'étranger n'est pas une chose facile. Si des romanciers comme Eco, Kundera, Suskind, Marquez, Beauchemin ont réussi à percer sur le marché international, il y en a des milliers d'autres qui n'y sont jamais parvenus. D'ailleurs à l'échelle de la France seulement, la presque totalité des auteurs québécois édités en France ont vite déchanté lorsqu'ils ont perçu leurs droits d'auteur. Conquérir le marché français est aussi ardu que d'escalader le mont Éverest.

Des exemples types Jacques Godbout et Anne Hébert peuvent servir de balises. Leur pénétration du marché français a été lente et difficile. N'eût été du support inconditionnel qu'ils ont reçu du Québec, leur carrière aurait été sérieusement compromise à l'étranger. Ainsi, leurs premiers romans, qui ont pourtant connu d'assez forts tirages se sont quasi exclusivement vendus au Québec. Jacqueline

Gerols, dans *Le Roman québécois en France*³, précise, au sujet du premier tirage de *L'Aquarium* (4 100 exemplaires), que «les lecteurs français n'avaient acheté que 3 % des tirages». Même phénomène pour *Le Couteau sur la table*, «dont les ventes totales (12 234 exemplaires) furent effectuées à 98 % à l'étranger [lire au Québec !]». Le cas le plus flagrant est sans doute celui de *Salut Galarneau* : «Sur un tirage de 56 852 et des ventes totales de 53 483 exemplaires, nous dit Mme Gerols, on n'enregistre que 3% des ventes en France, soit 1 600 exemplaires vendus à Paris». Par la suite, les choses s'amélioreront pour Jacques Godbout, particulièrement avec l'édition de *Salut Galarneau* en livre de poche, qui ira chercher 40 % de lecteurs français (tirage : 13 626). Même phénomène pour Anne Hébert. Son roman, *Les Chambres de bois*, vendu pourtant à 42 200 exemplaires n'est acheté que par 3 % de lecteurs parisiens et par 4 % de lecteurs français en province. Elle aussi, par la suite, réussira à charmer les lecteurs français qui achèteront ses livres dans une proportion qui dépasse les soixante pour cent.

Quelles conclusions tirer de ces chiffres ? Qu'il est non seulement difficile de percer le marché français, mais qu'il est quasi miraculeux de faire partie du club des best-sellers. **En France un véritable best-seller se vend**

entre 300 000 et 500 000 exemplaires. Or, à ce jour, aucun auteur québécois, à l'exception de Yves Beauchemin (500 000 exemplaires vendus par France-Loisirs seulement), Antonine Maillet, un peu moins de 300 000 exemplaires pour *Pélagie-la-Charrette* (prix Goncourt) et Louis Hémon — Français d'origine ne l'oublions pas — avec 1 500 000 exemplaires, uniquement en langue française. Seuls ces trois auteurs, qui ont un rapport direct ou indirect avec le Québec, ont atteint des seuils qui les classent parmi les grands. Suivent ensuite Anne Hébert qui a vendu près de 200 000 exemplaires de *Kamouraska* (prix des Libraires⁴) et Claire France, illustre inconnue au Québec, mais qui, avec *Les Enfants qui s'aiment* (publié en 1957) a vendu au-delà de 250 000 exemplaires. Ce dernier cas est trop complexe pour qu'on s'y arrête. Disons seulement que jamais Flammariion, son éditeur, ne l'a présentée comme une «Canadienne». Viennent ensuite des auteurs comme Jacques Godbout qui dépasse les 100 000 exemplaires, puis Gabrielle Roy qui, malgré qu'elle ait vendu 750 000 exemplaires de *Bonheur d'occasion* aux États-Unis (prix Pulitzer) et qu'elle ait mérité le prix Fémina, n'a pas réussi à en vendre plus de 50 000 sur le sol français. Finalement, mentionnons Marie-Claire Blais qui, avec *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (prix

Médocois), a vendu au-delà de 30 000 exemplaires.

Un triste constat Tous les autres auteurs québécois publiés en France ont connu soit des succès d'estime (de 3 000 à 10 000 exemplaires), soit — et c'est l'immense majorité — carrément des échecs. Encore plus significatif: de tous les auteurs québécois, seuls Anne Hébert (qui vit en France) et Jacques Godbout peuvent se targuer d'avoir obtenu plus d'un succès en France (bien que *D'amour P.Q.* de Godbout et *Héloïse* de Hébert aient été des demi-succès, sinon des échecs).

Ce rapide tour d'horizon laisse clairement entendre que moins d'une vingtaine d'auteurs québécois ont réussi à percer le marché français. Cela représente une moyenne inférieure (et de beaucoup) à 1% de toute notre production littéraire, car depuis dix ans nous publions au moins 200 romans par année!

Devant ces résultats plutôt déprimants, force nous est de constater qu'être édité en France ne sert, le plus souvent, qu'à mystifier nombre de lecteurs québécois qui, croyant un livre excellent sous prétexte qu'il a trouvé preneur en France, l'achètent les yeux fermés. C'est ainsi que les éditeurs français font mouche presque à tout coup avec leurs rarissimes auteurs québécois. D'abord, ils vendent suffisamment d'exemplaires au Québec pour ne pas trop y perdre au change. Ensuite, ils se donnent bonne conscience en encourageant une littérature minoritaire francophone. On comprendra, dans ces circonstances, la rogne des éditeurs québécois. Ils ont le sentiment que les éditeurs français vendent chez nous sous de fausses représentations en utilisant le prestige de leur nation pour finalement n'être que de faux éditeurs québécois. On appelle cela de l'impérialisme culturel.

L'idéal serait, bien sûr, qu'on fasse de la coédition (comme ce fut le cas, notamment, avec Antonine Maillet pour *Pélagie-la-Charrette*, Jacques Godbout pour *D'amour P.Q.*⁵, Yves Beauchemin pour *Le Matou* et Juliette Pomerleau, Arlette Cousture pour *Les Filles de Caleb*, etc.). Mais on comprendra que les éditeurs français résistent à cette proposition. Ils perdraient l'essentiel de leurs ventes, qui se font en quasi totalité au Québec, tout en étant forcés d'investir à risque dans la promotion d'un auteur inconnu en France...

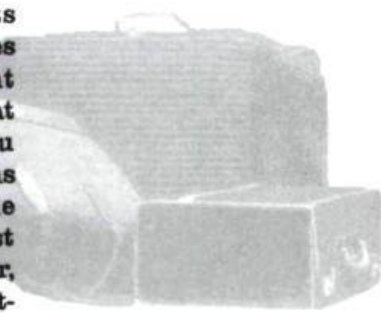
Qu'en est-il des autres pays francophones? Si le tableau de l'exportation de la littérature québécoise en France est plus que sombre que dire des autres pays de la francophonie, sinon que c'est le désert? Car

ces pays sont souvent dans une situation de dépendance encore pire que la nôtre. La Belgique n'arrive même pas à imposer ses propres auteurs sur son territoire à moins qu'ils soient publiés à Paris (Pierre Mertens et Marguerite Yourcenar, sans oublier Georges Simenon, en sont des exemples types). La Suisse, quant à elle, est dans une position encore plus fragile. Pour ce qui touche les pays d'Afrique, n'en parlons pas: le Centre d'édition et de diffusion africain (CEDA) vient de se faire hara-kiri, avec le résultat qu'il n'existe aucune maison d'édition ayant pignon sur rue en Afrique qui soit à 100% africaine.

Et la traduction alors? Même dans le domaine de la traduction, le Québec est en position de faiblesse, **car si les politiques canadiennes concernant la diffusion de la culture sont appliquées avec une certaine justice à l'intérieur du pays, je ne suis pas sûr qu'elles le soient à l'extérieur.**

La raison est simple: les représentants culturels des ambassades du Canada ou des maisons de la culture sont majoritairement anglophones. Ils favorisent donc naturellement leur propre littérature (petit test auprès du public: nommez-moi dix auteurs canadiens anglais. Si vous n'êtes pas capables de répondre, dites-vous que votre ignorance est partagée par vos vis-à-vis anglophones!). Or, les traductions, à moins qu'il s'agisse de best-sellers comme *Le Matou* de Beauchemin, résultent habituellement d'une collaboration entre le gouvernement canadien et les éditeurs étrangers. Grâce, entre autres, au «Programme de traduction à l'étranger», géré par le Conseil des Arts du Canada, les éditeurs étrangers peuvent minimiser leur coût de production en demandant une aide à la traduction.

À mon avis, ce sont les centres d'études canadiennes qui favorisent le mieux la connaissance et la diffusion de nos littératures nationales. Le malheur veut que la majorité de ces centres soient massivement anglophones. Selon le *Répertoire* de la Direction des études canadiennes, il existerait à travers le monde 176 centres d'études canadiennes. Bien sûr, ces centres ne se consacrent pas exclusivement à la littérature, un certain nombre relevant de Départements d'histoire, de géographie, de sciences politiques, d'économie, etc. Mais ce ne sont pas la majorité. La plupart d'entre eux sont classés sous la rubrique «Centre d'études canadiennes» ou «Centre d'études nord-américaines» ou «Département de langue



anglaise, de langue française, de langues étrangères». **Quoi qu'il en soit, sur ces 176 centres**

d'études canadiennes, tout au plus une douzaine se

consacrent à l'étude de la littérature québécoise, si l'on se fie au numéro spécial du 30^e anniversaire de Centre de recherche en civilisation canadienne française intitulé «Culture du Canada français» publié en 1988⁶. Ce constat est alarmant, même en admettant, ce qui est le cas, que le répertoire du Centre de recherche en civilisation canadienne-française en question ne soit pas complet. À vue d'œil, j'ai constaté, par exemple, que le Centre de Bologne dirigé par Liano Petroni et Franca Marcato n'avait pas été répertorié. Même constat pour Liana Nissim de l'Université Catholique de Milan, de Yannick Resch d'Aix-en-Provence. En outre, les États-Unis ont été complètement ignorés, y compris, ce qui paraît quasi invraisemblable, The American Council for Québec Studies qui publie une revue bilingue fort intéressante intitulée *Québec Studies*. Ces oublis, à mon avis, sont extrêmement malheureux, mais ils ne modifient pas beaucoup le tableau. En admettant qu'il y ait le double de Centres d'études québécoises à travers le monde, c'est-à-dire entre 20 et 24, nous sommes loin de faire le compte par rapport au Canada anglais. Voilà pourquoi à peine 11% des œuvres traduites depuis 1981 l'ont été du français à une autre langue. Les anglophones accaparent donc 89% de toutes les subventions accordées à la traduction (249 titres sur un total de 281). Cela me paraît scandaleux et on peut se poser la question : qu'est-ce qui ne va pas dans notre littérature pour qu'elle soit boudée à ce point. La question me semble d'autant plus pertinente que la production romanesque québécoise, qui s'élève à plus de 30% de l'ensemble canadien, est plus élevée que le pourcentage (24%) de francophones qui vivent au Canada.

Faut-il désespérer? Je terminerai en disant qu'il faut redoubler d'effort pour imposer notre littérature à l'extérieur du pays et lancer notre message à Ottawa pour que ses représentants soient conscients du déséquilibre qui nous désavantage dans la traduction de nos livres.

S'il faut tout mettre en œuvre pour que nous soyons lus à travers le monde, il ne faut pas, par ailleurs, se faire d'illusions. Croire que la littérature québécoise va circuler massivement à travers le monde, c'est rêver en couleurs. Car les grandes littératures ont toujours été celles qui ont dominé le monde. Il suffit pour s'en convaincre de faire le bilan de nos connaissances littéraires. Les noms des grands

auteurs qui nous viennent spontanément à l'esprit sont nécessairement français, anglais, russes ou américains. Le Québec fait partie de cette centaine de petits pays qui ne pourra jamais imposer sa littérature à travers le monde. Alors il vaut mieux concentrer nos énergies hors des grands circuits et viser plutôt les circuits scolaires où notre littérature est enseignée. Nous devons également être conscients du fait que notre dynamisme et notre relative autonomie apparaissent à beaucoup d'autres pays comme un modèle à imiter. Mais, avant toutes choses, il faut tout mettre en œuvre pour assurer une circulation rapide de nos livres vers les marchés étrangers en créant des lieux de dépôts efficaces et rapides. Car un des freins à notre expansion, c'est la difficulté d'approvisionnement. C'est là le mandat de la Société d'exportation du livre canadien (Ottawa) de même que celui, au Québec, de la SOGIC (Société de gestion des industries culturelles). Je souhaite ardemment qu'une structure efficace soit mise sur pied.

Pour le reste, on peut toujours espérer qu'au lieu qu'une seule vedette de chez nous s'impose mondialement à toutes les décennies, il y en ait deux, trois ou quatre. Ce serait là la preuve que nous avons créé une littérature originale qui ne cesse de progresser⁷ **Lq**



Notes

1- Le ministère des Approvisionnements et Services Canada a publié trois fascicules sur «L'industrie de l'édition du livre». Le premier pour l'année 1983, le second pour les années 1985 et 1986 et le troisième pour l'année 1986-1987. On peut se procurer ces fascicules en communiquant avec le ministère en question.

2- Le Comptoir du livre québécois, rue du Cherche Midi, dont le nom était prédestiné à faire chercher le client éventuel sans doute midi à quatorze heures!

3- Jacqueline Gerols, *Le Roman québécois en France*, Montréal, HMH, 1984, voir Chapitre 4, p. 87-174

4- On aura noté qu'en France les prix littéraires ont une incidence directe sur les chiffres de vente. On sait aussi que Gallimard, Grasset et le Seuil se les partagent avec une régularité qui a de quoi inquiéter!

5- Sur ce cas précis, il y aurait beaucoup à dire puisque sur les 12 483 exemplaires «apparemment» vendus en France (voir Gerols, p. 167), 10 000 avaient été achetés par HMH/Hurtubise et furent donc écoulés sur le sol québécois, du moins si je me fie aux informations dignes de foi qui m'ont été fournies.

6- *Cultures du Canada français*, publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'Université d'Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1988, no 5. Sur les onze centres répertoriés, quatre sont logés en France (Lyon, Rouen, Dijon et Nantes). S'il faut se réjouir de l'intérêt de la France pour notre littérature, cela signifie du même coup que notre visibilité à l'extérieur est fort réduite.

7- Ce texte a d'abord été donné en communication lors du «Congrès international des études francophones» qui a eu lieu à La Martinique en avril 1990 grâce à une subvention de voyage accordée par le ministère des Affaires extérieures du Canada.